

SOCIALISTES

Journal du PS Suisse
75 · Mai 2015
AZB 3001 Berne



Campagne de mobilisation

Les élections fédérale d'octobre approchent à grands pas. Le PS mise sur un renforcement de sa base, notamment au travers d'une campagne de mobilisation téléphonique. Pages 4 et 5

AIDE SOCIALE

Alors que l'aide sociale vient d'entrer officiellement dans le viseur des partis de droite, comme la prochaine cible du démantèlement de nos assurances sociales, le PS Suisse propose sereinement des propositions concrètes pour lutter contre la pauvreté. Page 8

LA SUISSE FAIT LE POING

Notre rubrique culturelle s'intéresse au dernier ouvrage de Jean-Claude Rennwald, rassemblant nombre de thématiques et d'auteurs sur les enjeux qui attendent la Suisse. Page 10



IMPÔT SUR LES SUCCESSIONS

Renforcer l'AVS – réduire les inégalités

L'AVS EST, À JUSTE TITRE, L'ASSURANCE SOCIALE PRÉFÉRÉE DES SUISSSES ET DES SUISSSES, NOTAMMENT PARCE QU'ELLE CONTRIBUE À UNE VÉRITABLE REDISTRIBUTION DES RICHESSES. ELLE BÉNÉFICIE AUSSI D'UN FINANCEMENT SOLIDE : CONTRAIREMENT À CE QU'ANNONÇAIENT LES PRÉVISIONS ALARMISTES DE LA DROITE, EN PARTICULIER DE L'ANCIEN CONSEILLER FÉDÉRAL PLR PASCAL COUCHEPIN, ELLE FAIT DES BÉNÉFICES.

Pour que cette solidité perdure, l'AVS aura malgré tout besoin d'un financement supplémentaire à terme. Pour faire face à ce défi, il y a d'un côté les « solutions » de la droite et des milieux économiques aussi éculées qu'antisociales : hausse de l'âge de la retraite et baisses des rentes (par exemple grâce à la suppression de leur indexation). Mais il y a aussi une solution bien plus judicieuse : l'initiative pour un impôt fédéral sur les grosses successions et donations, qui rapportera jusqu'à 3 milliards de francs par an et dont les deux tiers seront directement versés à l'AVS ; le solde étant destiné aux cantons.

Cette initiative est fondamentalement juste, car elle ponctionne des revenus obtenus sans efforts. On hérite en effet, non pas par mérite, mais par la seule grâce des liens de filiation, autant dire de la chance. Cette initiative est en outre bien ciblée : elle prévoit ainsi une franchise de 2 millions de francs nets par succession ou donation, ce qui fait que plus de 98 % des contribuables n'auront rien à payer. Par exemple, une maison fami-

liale ne tombera pas sous le coup de cet impôt. Par ailleurs, les exploitations agricoles et les PME pourront être exemptées de l'impôt sur les successions et bénéficier de taux favorables, contrairement à ce que prétendent des opposant-e-s.

Enfin, cette initiative est raisonnable car elle fixe un taux d'imposition de 20 %, bien inférieur aux impôts de ce type comparativement à d'autres pays. Même si la charge fiscale peut paraître élevée en valeur absolue, si le défunt était très fortuné, ses héritiers conserveront, quoiqu'il advienne, 80 % du montant légué, une fois déduite la franchise de 2 millions de francs. Bref, autant dire qu'ils seront loin de repartir les poches vides. Crier à l'« impôt confiscatoire » relève plutôt de l'exagération pathétique.

Cette initiative est, en outre, un pas important vers une réduction des inégalités. Notre pays souffre en effet d'une croissance des inégalités de revenu et de fortune, qui, tôt ou tard, nuiront tant à notre cohésion sociale qu'à notre réussite économique. Il est en effet

avéré que les inégalités freinent la croissance. Or, le miracle économique que la Suisse connaît depuis quelques années ne bénéficie visiblement pas à toute sa population. Le 1 % le plus fortuné voit son revenu disponible s'accroître fortement, en particulier à cause d'une politique fiscale qui favorise systématiquement les hauts revenus, mais aussi suite à une concentration des fortunes par le biais des héritages. Quant aux classes moyenne et modeste, elles tirent de plus en plus la langue, pénalisées par des salaires et des rentes qui ne progressent guère et qui sont de plus en plus grignotées par l'explosion des primes d'assurance-maladie... Ces mêmes classes moyenne et modeste doivent par ailleurs subir de nombreuses mesures d'austérités.

Il est donc légitime de demander aux héritier-ère-s très fortuné-e-s d'apporter une contribution au bien-être collectif, à plus forte raison si c'est pour renforcer une assurance sociale qui a pour mission de garantir un revenu digne aux retraité-e-s.

Jean Christophe Schwaab, conseiller national (VD)

OUI AUX BOURSES D'ÉTUDES

OUI à l'égalité des chances



LE SYSTÈME ACTUEL DES BOURSES D'ÉTUDES DE NOTRE PAYS PEUT ÊTRE DÉFINI PAR DEUX ADJECTIFS : INSUFFISANT ET INÉGAL.

« Insuffisant », tout d'abord, parce que, depuis 25 ans, nous assistons à une baisse des dépenses en faveur des bourses d'études, tant de la part de la Confédération que de plusieurs cantons. Ce désengagement a lieu alors que, dans le même temps, le nombre d'étudiant-e-s et apprenti-e-s a nettement augmenté (+30 % en seulement 10 ans). Ainsi, en 2012, un triste record a été atteint : celui du taux le plus bas, depuis 1990, du nombre de personnes en formation post-obligatoire ayant reçu une bourse d'études (à peine plus de 7 %).

Mais aussi « inégal » : en effet, le fait de toucher ou non une bourse, ainsi que le montant de l'allocation, dépend davantage du canton de la personne en formation, que de sa situation financière. Entre deux cantons voisins, la bourse peut aller du simple au double. Face

aux 26 systèmes cantonaux différents, l'égalité des chances n'est absolument pas garantie.

La seule réponse crédible à cette situation catastrophique est l'initiative de l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES), qui a pour but d'assurer que chaque jeune puisse suivre la formation qu'il souhaite, en fonction de ses capacités et de sa motivation, et non du porte-monnaie de ses parents. Cela sera valable pour toutes les filières de formation de degré tertiaire (universités, HES, HEP, examens professionnels supérieurs, ...). Il s'agit de permettre à toutes les personnes en formation de s'en sortir, en complétant – lorsque cela est nécessaire – leurs ressources, provenant généralement avant tout d'un apport familial et d'un « petit boulot » d'étudiant-e. Rappelons au passage que $\frac{3}{4}$ des étudiant-e-s

travaillent à côté de leur formation, ce qui est le taux le plus élevé d'Europe.

A ceux qui pointent du doigt le coût d'une telle initiative, il faut commencer par rappeler que les bourses d'études ne représentent qu'un pourcent des dépenses publiques en faveur de la formation. Il faut également souligner que le manque de personnel qualifié nous coûte chaque année plusieurs milliards ! Surtout, il faut répéter : investir dans la formation, c'est investir dans la jeunesse, dans l'avenir de notre pays, dans la seule véritable richesse de la Suisse.

Pour un système de bourses d'études juste et équilibré, pour soutenir les familles qui en ont vraiment besoin, pour assurer l'égalité des chances, un grand OUI le 14 juin !

Mathias Reynard, conseiller national (VS)

Du passé au présent



Leyla Gül,
co-secrétaire
générale

C'est bien connu que le simple fait d'évoquer la bataille de Marignan de 1515 éveille chez les nostalgiques du Réduit national une joie semblable à celle d'un enfant de huit ans lâché dans un parc d'attractions. Il en va de même avec le *Sonderweg*, la soi-disant «voix particulière helvétique», un mythe qui ne s'encombre pas de faits historiques. Allons! Tentons tout de même une expérience. Laissons-nous bercer quelques instants par le mythe et relisons cette fable qui retrace l'histoire de nos racines communes. Voyageons à travers ce passé tant loué: retrouvons la Suisse de 1515. Je prie d'ores et déjà les Romand-e-s de m'excuser de devoir les en exclure, mais ils n'étaient pas de la partie à cette époque-là et les femmes n'y avaient pas leur place non plus d'ailleurs. Peu importe! Faisons alors le voyage jusqu'aux sources et à la naissance de notre indépendance. Au fait, ce n'est pas tout à fait juste non plus... Cette soi-disant indépendance était basée sur un traité qui ne pouvait être entériné que par la signature de pouvoirs étrangers, ce qui prouve la dépendance des Confédérés envers l'étranger.

Bref, on s'en moque! Au lieu de nous encombrer de faits historiques, contentons-nous de nous complaire dans les sentiments. Indépendance et force; conscience de nous-mêmes et identité; un peuple de frères; nous, contre le reste du monde.

Vous voulez fêter 1515. Soit! Mais de grâce, faites-le jusqu'au bout. Saluez donc le système féodal avec ses structures figées, là où les seigneurs naissaient seigneurs, et les serfs, serfs. Louez cette société où la liberté était l'apanage d'une petite classe de privilégiés. Une société où quelques-uns possédaient tout, et la majorité, rien. Chantez les louanges des taux de mortalité infantile élevés et des privilèges liés au droit d'aïnesse. Faites de cette société profondément antidémocratique et patriarcale votre modèle! Enfin, n'oubliez pas de célébrer le servage, la torture et le règne de l'arbitraire.

Ou alors, ouvrez simplement les yeux et faites votre travail. Faire du passé une polémique ne nous permettra pas d'avancer. C'est autre chose qui nous fera progresser. Soyons nombreux à nous engager pour l'abolition des privilèges, à travers l'instauration d'un impôt sur les successions par exemple; pour plus de démocratie, dans l'économie entre autre; plus d'égalité, afin qu'un travail de même valeur soit rémunéré avec un salaire égal; et davantage de participation de toutes et tous, et des migrant-e-s notamment. Franchement, lorsqu'on y songe, il reste encore tellement à faire. Et c'est comme ça que commence l'histoire, à travers une politique porteuse d'avenir et ancrée dans le présent.



L'annistie fiscale : la nitroglycérine de la justice fiscale

Existe-t-il une arme plus dangereuse pour la cohésion du pays et pour la justice fiscale que celle, très appréciée par la droite suisse, de l'annistie fiscale ?

En effet, si la chasse aux abus fait partie intégrante du vocabulaire et de la communication du PDC, du PLR et de l'UDC, une catégorie non négligeable de la population est volontairement oubliée de cette traque: les fraudeurs fiscaux.

Ainsi, si tout le monde condamne de manière unanime les tentatives d'abus dans le domaine des assurances sociales par exemple, seule la gauche ose condamner avec fermeté les fraudeurs en matière fiscale, pourtant véritables traîtres à la patrie, en menaçant tout le système de redistribution et de prestations fournies par l'Etat. Ainsi, l'annistie fiscale rappelle à ces personnes en situation irrégulière, à quelques décennies d'écart, que la majorité politique de droite les aime toujours, et qu'ils ne risquent aucune sanction.

Certains cantons ont même décidé de franchir des pas supplémentaires: ainsi, non seulement aucune amende ne sera prononcée, mais il y avait de surcroît, la volonté de permettre un rabais d'impôts de 70% au Tessin et même de 80% en Valais!

Comment expliquer aux honnêtes travailleur-euse-s et citoyen-ne-s qu'ils doivent payer leurs impôts jusqu'au dernier sou, alors même que, ceux qui ont les moyens de planquer leur magot au soleil, ne seront jamais inquiétés? Bien au contraire, ceux-ci verraient encore un rabais plus que substantiel sur leur facture finale. Fort heureusement le Tribunal fédéral vient d'invalider l'annistie tessinoise, violant allègrement le principe même de l'égalité de traitement face à l'impôt. Les rêves de la droite valaisanne en la matière devrait connaître la même issue... Un peu de cohérence! Soit l'on traque tous les abus et l'on exige les condamnations qui vont avec, soit on admet que l'on préfère défendre une caste protégée et privilégiée dans ce pays.

Gaël Bourgeois, rédacteur en chef

IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et Verein SP-Info, Spitalgasse 34, 3001 Berne,
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch
Rédaction Gaël Bourgeois et Julien Repond
Production Atelier Bläuer, Berne

Représentation de la bataille de Marignan attribuée
à Maître de la Ratière



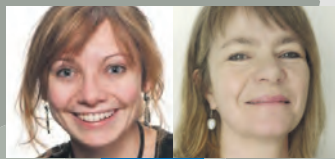
Mobilisation générale

L'IMPORTANCE DE MOBILISER NOS MEMBRES POUR 2015

Pour les fédérales de 2015, le PS mise sur le renforcement de sa base, notamment grâce à l'organisation de MOB Café et de Brunch téléphonique. Une campagne systématisée et ciblée qui est portée par des animateurs-trices de campagne.

PANORAMA DES ANIMATEURS-TRICES DE CAMPAGNE POUR LA SUISSE ROMANDE

D'ici fin mai, ils-elles passeront un coup de fil aux membres pour demander un soutien à la campagne de mobilisation. Voici un panorama des animateurs-trices de campagne pour la Suisse romande:



Aurélie Widmer
Animatrice de campagne,
PS neuchâtelois

Nathalie Ebner Cottet
Animatrice de campagne,
PS neuchâtelois



Julien Rilliet
Animateur de campagne,
PS Vaud



Nilufer Turgut
Animatrice de campagne,
PS fribourgeois



MOB CAFÉ

Ces cafés de mobilisation ont pour but d'informer les membres et sympathisant-e-s des enjeux de la campagne, de la nécessité de se mobiliser, le tout dans un cadre informel autour d'un café ou d'un repas.



BRUNCH TÉLÉPHONIQUE

Il s'agit des actions téléphoniques qui auront lieu dès fin septembre pour mobiliser l'électorat potentiel (contacts personnels et sympathisant-e-s). Ces actions sont associées à un brunch afin de créer une ambiance de mobilisation sympathique et de remercier les membres qui se mobilisent.



Valery Bragar
Animateur de campagne,
PS genevois



Alba Casularo
Animatrice de campagne,
PS Valais romand

Entretien avec les animatrices de campagne du PS neuchâtelois

Le PS neuchâtelois est le premier canton en Suisse romande à mener cette campagne. Il en est à la phase d'organisation de la mobilisation où les animatrices de campagne rencontrent les président-e-s de sections ainsi que les candidat-e-s pour leur proposer l'organisation de MOB Café.

Vous êtes les premières animatrices de campagne en Suisse romande. Qu'est-ce qui vous a motivés à prendre part à ce projet de mobilisation ?

Nathalie: Ce qui m'a motivée, c'est d'avoir une nouvelle approche, une autre façon de contacter les membres et d'aller sur le terrain. Certaines sections ont de la peine à recruter pour tenir des stands et distribuer des flyers. Ce projet me semblait un bon outil pour les campagnes futures.

Aurélié: Tout d'abord, l'aspect innovant du projet; découvrir une autre manière de mener une campagne qui ne remplace pas les stands ou le porte-à-porte mais qui la complète,

à mon avis, de manière excellente. Ensuite, avoir un moyen de redynamiser nos sections, qui sont souvent pour certaines en perte de vitesse et en manque de forces vives; le concept proposé permet de mobiliser les membres d'une autre manière ou de renforcer nos sections avec de nouveaux membres (nous l'espérons). Cet objectif s'inscrit d'ailleurs très bien dans l'optique des communales qui auront lieu au printemps prochain.

Vous avez déjà approché les membres du PS neuchâtelois. Quelles ont été leurs premières réactions ?

Nathalie: Après quelques petites explications, les réactions sont bonnes. Le fait de pouvoir mener une mobilisation téléphonique avec des petites unités rassure les membres.

Aurélié: De manière générale, en entendant parler de «concept téléphonique», les personnes approchées ont plutôt eu une appréhension négative et perplexe, liée aux démarchages téléphoniques que tout

le monde connaît. C'est seulement après quelques explications, avec objectifs et cas concrets à l'appui, que les gens se rendent compte de la force et de l'impact d'une telle campagne et surtout, si les buts attendus sont atteints, de la portée que ça peut avoir au-delà des élections fédérales pour les différentes sections du canton.

Quel est l'apport d'une telle campagne de mobilisation de nos membres ?

Nathalie: Mieux connaître nos membres, nous rapprocher des personnes qui ne viennent pas aux Congrès ni aux assemblées mais qui partagent nos idées. Garder un contact. Cela permettra aussi d'avoir une vision claire des forces dont nous disposons.

Aurélié: Créer une vague qui non seulement portera nos candidat-e-s jusqu'à Berne, mais aussi une vague durable qui sera bénéfique à l'ensemble des sections et au parti de notre canton pour le rendre plus fort. Propos recueillis par Jennifer Conti

VOTATIONS

La télé sur le téléphone



AUJOUR'HUI, LA REDEVANCE DE RADIODÉLÉVISION (BILLAG) EST LIÉE À LA POSSESSION D'UN APPAREIL DE RÉCEPTION DE RADIO OU DE TÉLÉVISION. C'EST UN ANACHRONISME TOTAL, DÈS LORS QUE N'IMPORTE QUEL ORDINATEUR, TÉLÉPHONE PORTABLE OU TABLETTE PERMET AUJOUR'HUI D'AVOIR ACCÈS AUX MÉDIAS ÉLECTRONIQUES.

Le système de perception de la redevance radiotélévision est devenu grotesque: comment contrôler que tel ou tel ménage ne possède pas une tablette permettant de regarder la télé? Il était donc indispensable de réviser le système. La solution choisie est on ne peut plus simple: tous les ménages paieront désormais la redevance, avec une possibilité d'exemptions pendant les cinq premières années pour les vrais (et très rares) abstinentes complets de médias électroniques. Cela permet de supprimer les actuels contrôles et de baisser la redevance pour chaque ménage de 460 à 400 francs par année.

Comme beaucoup d'entreprises ne payaient pas la redevance alors

même qu'elles possédaient des appareils de réception, comme des autoradios, le système a aussi été simplifié. Ainsi jusqu'à concurrence de 500 000 francs de chiffre d'affaires, les entreprises seront totalement exemptées. Au-dessus de ce montant, elles paieront la redevance au prorata du chiffre d'affaires TVA, jusqu'au plafond défini.

Cette réforme efficace ne méritait vraiment pas d'être combattue par un référendum. Mais les opposant-e-s ont un autre objectif: ils entendent infliger une sévère défaite aux médias de service public. Les uns pour vendre des fenêtres publicitaires à des télévisions privées étrangères. Les autres pour

augmenter l'influence de leur groupe de médias privés sur la démocratie.

Finalement, au-delà de la technique de prélèvement de la redevance, c'est là que se situe le véritable enjeu: notre démocratie restera-t-elle au bénéfice de médias pluralistes, y compris dans les régions linguistiques minoritaires? Même s'il nous est tous arrivés de nous énerver sur telle ou telle émission de télévision, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain: de bons médias de service public sont un pilier de la démocratie, et ils ont besoin d'un financement solide et largement indépendant de la publicité.

Roger Nordmann, conseiller national (VD)

NON aux instruments d'un libéralisme irréversible

EN 2001, À DOHA, L'OMC DÉCIDAIT D'OUVRIRE UNE NOUVELLE RONDE DE NÉGOCIATIONS DE LIBÉRALISATION DU COMMERCE INTERNATIONAL. LE « CYCLE DE DOHA » OU « CYCLE DU DÉVELOPPEMENT » VISAIT À FAVORISER L'OUVERTURE DES MARCHÉS DES PAYS RICHES AUX PRODUITS AGRICOLES DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET À GARANTIR L'ACCÈS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT AUX MÉDICAMENTS.

En 2015, les négociations n'ont toujours pas abouti. L'accord obtenu à l'arraché à Bali en 2013, portant sur la réduction de la bureaucratie douanière, ne peut cacher l'échec du cycle de Doha résultant de la volonté des pays riches et des multinationales de garder et d'accroître l'emprise sur le marché agricole mondial. Cet échec, c'est aussi celui du processus des négociations multilatérales. D'ailleurs, l'OMC, concentrée et bloquée sur la problématique de l'agriculture et l'objectif du développement, a vu progressivement lui échapper les négociations dans les domaines du commerce des produits industriels, de l'échange de services, de l'accès aux marchés publics, du commerce électronique ou encore de la propriété intellectuelle.

L'échappatoire des accords bilatéraux

Ces aspects ont été abordés dans le cadre d'accords de libre-échange, entre un ou plusieurs pays, comme ceux liant la Suisse à la Chine ou

ceux liant l'Association européenne de libre-échange (AELE) à de nombreux pays en développement ou, encore, comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), liant le Canada, les USA et le Mexique, qui en paie le prix fort. Aujourd'hui, un écheveau de plus de 400 accords bilatéraux et régionaux rend la situation très compliquée. Si les pays riches donnent toujours le ton, les accords entre pays du sud et la résistance des pays du sud contre les exigences des pays riches, comme l'Inde en matière de brevets à l'égard de la Suisse, rendent illusoire une rapide et profonde libéralisation harmonisée du commerce international, telle que voulue par les multinationales et les Etats champions du libéralisme.

Nouvelle stratégie de domination

Quittant le multilatéralisme commercial de l'OMC et de la propriété intellectuelle de l'OMPI, dans lequel chaque Etat dispose d'une voix, la plupart des pays industrialisés se sont engagés dans le plurilatéralisme. Derrière ce concept, il y a une puissante stratégie fondée sur la cooptation des Etats participant aux négociations. Ces dernières sont secrètes, au mépris total des citoyen-ne-s et de leurs droits démocratiques à la transparence de l'action des gouvernements. L'objectif est d'élaborer de nouveaux standards de libéralisation pour le commerce international, les services publics, les marchés publics, la protection des investissements, l'Internet,... Le but est



« Les négociations sont secrètes, au mépris total des citoyen-ne-s et de leurs droits démocratiques à la transparence de l'action des gouvernements. »

Carlo Sommaruga,
conseiller national (GE)

d'imposer par la suite, à l'ensemble de la planète, des nouveaux standards. C'est par cette dynamique qu'il y a quelques années, une trentaine de pays, dont la Suisse, ont tenté d'imposer l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) et l'Accord commercial anti contrefaçon (ACTA). La forte mobilisation citoyenne en Suisse contre ces accords a permis de les bloquer.

Refus du standard néolibéral

Les accords TISA/AGS sur la protection des investissements et les services, poussés par les multinationales et dont les négociations – auxquelles participe la Suisse – arrivent bientôt au bout. TTIP/TAFTA et CETA, qui visent la création de vastes zones de libre-échange entre l'Union européenne et respectivement les USA et le Canada, vont encore plus loin. Avec un système de cliquet, ils visent à rendre irréversible les libéralisations. Un retour au service public d'un domaine libéralisé serait impossible. Le secteur privé bénéficierait d'avantages stupéfiants. La mise en place de politiques publiques placerait les Etats devant des risques d'indemnisation gigantesques. La justice privée de l'arbitrage s'imposerait comme standard pour les multinationales en lieu et place de la justice ordinaire.

C'est contre l'impossibilité de mise en place de toute future démocratie économique et la remise en cause irréversible de la souveraineté des Etats au seul profit des multinationales que l'Assemblée des délégué-e-s du PS Suisse du 25 avril dernier a adopté une résolution demandant au Conseil fédéral de se tenir à l'écart de ces accords. Les organes du parti n'ont plus qu'à la mettre en œuvre.





ENTRETIEN AVEC FABIAN MOLINA

La JSS se mobilise fortement contre TISA, TAFTA et CETA, pourquoi ?

Actuellement, trois accords de libre-échange sont négociés : Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA), Transatlantic Free Trade Area (TAFTA) et Trade in Services Agreement (TISA). TAFTA est un accord entre l'Europe et les Etats-Unis, CETA, entre l'Europe et le Canada et le dernier, TISA, entre de nombreux pays, y compris la Suisse. Les deux premiers ont, en partie, pour but d'établir des tribunaux d'arbitrage privés, qui protègent les intérêts des investisseurs. Pour nous, c'est une violation de nos droits démocratiques, car on ne pourra plus légiférer comme on l'entend sur certaines questions. De plus, il y a de nombreux autres points négatifs.

Qu'entends-tu par « accord secrets » ?

Cela signifie que les négociations autour de ces accords sont confidentielles. On ne connaît pas leur contenu exact ; mais, on en connaît les buts. Ces derniers sont de libéraliser des domaines des services publics et de faciliter les échanges commerciaux entre l'Europe et les USA. Mais, cela va probablement diminuer les normes et les exigences de qualité pour les produits. Nous

« C'est une violation de nos droits démocratiques, car on ne pourra plus légiférer comme on l'entend sur certaines questions. »

Fabian Molina, président de la JSS

serions, par exemple, obligés d'accepter des produits contenant des OGM. Le fait que ces accords soient négociés dans le secret et donc que la population n'ait pas son mot à dire est en soi un problème.

En quoi les services publics sont menacés par ces accords ?

L'accord TISA oblige les pays signataires à privatiser les services publics comme la santé, les transports et l'éducation. Une liste d'éléments non privatisables sera mise en place, mais, cette liste est négociée dans le secret et ne sera plus modifiable une fois acceptée par notre gouvernement. Il y a donc une forte menace pour nos services publics et pour la démocratie.

Quand tu dis, il y a une menace pour la démocratie, que veux-tu dire ?

Quand on a signé ces accords, on ne peut plus décider librement de notre politique économique. Car on signe des points concrets sur ce que l'on peut ou non faire en la matière. Les jugements autour des litiges qu'entraînent ces accords seraient rendus par des tribunaux d'arbitrage privés, qui ne sont de loin pas indépendants des entreprises. L'exemple de l'Australie le montre bien. Comme les lois australiennes sur le tabagisme me-

nacent les bénéfices de Philip Morris, le pays a été attaqué par cette entreprise pour la campagne anti-tabac qui a été menée. L'Australie risque une amende de plusieurs milliards de dollars pour avoir cherché à protéger la santé de sa population. On voit bien que le peuple perd sa souveraineté au profit de tribunaux privés tenus par des entreprises. Ce genre de tribunaux est une grande menace pour la démocratie.

Comment la JSS va combattre ces projets ?

Nous sommes déjà membre d'un comité contre TISA, qui organise de nombreuses actions et nous avons des échanges intenses avec nos alliés de tous les pays d'Europe. Si la Suisse participe aux négociations sur TISA, ce n'est pas le cas pour TAFTA ou CETA. En effet, ces deux accords sont négociés au niveau européen. Mais, cet accord aura un effet direct sur la Suisse. Economiesuisse a déjà annoncé qu'elle souhaite voir la Suisse respecter les normes de ces accords. Il est clair que les normes européennes ont une très forte influence sur notre économie. Il est donc nécessaire de combattre ces accords maintenant !

Propos recueillis par François Clément

Pour une aide sociale moderne et juste

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, L'AIDE SOCIALE SE TROUVE SOUS LE FEU DES CRITIQUES, SURTOUT DU CÔTÉ DE NOS VOISINS ALÉMANIQUES. SOIT LE DÉBAT A PORTÉ SUR L'AUGMENTATION DES COÛTS, SOIT IL S'EST CONCENTRÉ AUTOUR DE QUELQUES CAS D'ABUS. CES DEUX ÉLÉMENTS ONT SUFFI POUR FAIRE CROIRE À L'OPINION PUBLIQUE QU'IL ÉTAIT NÉCESSAIRE DE REMETTRE EN QUESTION TOUT LE SYSTÈME DE L'AIDE SOCIALE ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.

Ces attaques sont le reflet d'un contexte politique derrière lequel se cachent des enjeux considérables. En quelques années, les pourfendeurs du néolibéralisme sont parvenus à instaurer un climat extrêmement nocif pour notre sécurité sociale. Ils ont brandi le drapeau de la responsabilité individuelle et dénoncé avec acharnement tout ce qui avait un rapport avec l'Etat et ses activités. C'est ainsi qu'ils ont imposé à un rythme effréné plusieurs révisions dans l'assurance-invalidité et l'assurance-chômage, afin de réduire les coûts et les prestations. Au passage, ils ont vite éludé le fait que celles-ci allaient affecter plusieurs milliers de personnes. Nombre d'entre elles sont passées au travers des mailles du filet pour terminer leur course à l'aide sociale. En d'autres termes, cela se traduit par un affaiblissement de notre protection sociale au profit du principe de la charité, par un retour du XXI^e siècle au Moyen-Âge.

Le PS est le parti des assurances sociales. C'est grâce à sa ténacité que l'AVS ou encore l'assurance-chômage et les autres instruments de la sécurité sociale ont été mis en place. Au final, c'est aussi grâce à ses revendications que la Suisse s'est modernisée et a atteint un tel niveau de bien-être. C'est pourquoi le PS ne peut rester spectateur des évolutions dernières et doit prendre son bâton de pèlerin afin d'empêcher la dégradation du système des assurances sociales. Il en va du maintien de la paix sociale et de la cohésion nationale. Ainsi, pour contrer les attaques contre l'aide sociale, le PS a décidé d'élaborer un papier de mesures afin d'adapter l'aide sociale aux défis contemporains. Cela passe par trois exigences phares :

1. Il convient dans un premier temps d'harmoniser la définition du minimum vital social. Aujourd'hui, chaque canton fixe la hauteur des prestations de l'aide sociale

à travers le minimum vital social. Cette notion est différente selon les législations cantonales et, ainsi, le niveau des prestations pour sa couverture diffère fortement selon les cantons. Pour le PS, cette situation n'est plus acceptable au XXI^e siècle et il est nécessaire de procéder à une harmonisation, car le minimum vital social est un noyau dur de l'Etat social et permet de préserver la paix sociale. Cela permettra de donner un cadre à toutes les prestations visant à garantir l'existence et la participation à la vie sociale de tout un chacun.

2. Dans un second temps, il faudra élaborer un cadre contraignant régissant l'aide sociale. A l'heure actuelle, les cantons basent les prestations de l'aide sociale sur les normes édictées par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), une association de droit privé. Les normes de la CSIAS ne sont que des recommandations et elles sont mises en œuvre de manière trop différente entre les cantons. Cela conduit à des inégalités en termes de prise en charge des bénéficiaires. Cela génère une concurrence négative entre les cantons et les communes, qui tentent parfois de se débarrasser des bénéficiaires. Aux yeux du PS, il est absurde que le dernier filet de la sécurité sociale soit le seul instrument à ne pas avoir de réglementation au niveau national. Il est dès lors nécessaire d'aller dans le sens d'une loi-cadre qui permettra de régler le financement ainsi que la coordination de l'aide sociale avec le reste des prestations de la protection sociale. De plus, il faut donner à l'aide sociale une légitimité politique et démocratique : il est inconcevable qu'il incombe à une organisation privée de définir des normes dans ce domaine.

3. Enfin, il faut introduire un mécanisme de répartition des charges de l'aide sociale. Le taux



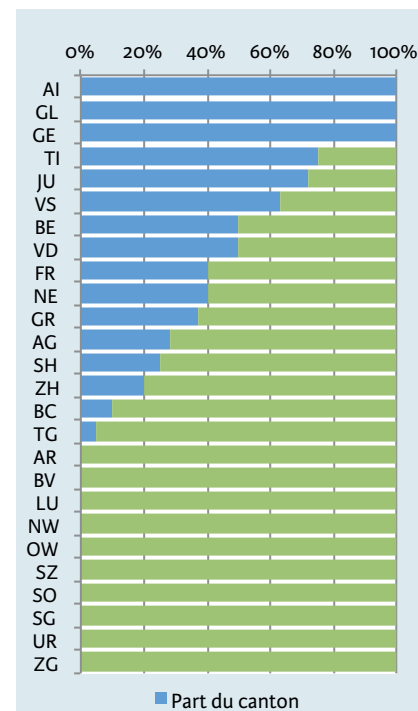
« C'est grâce à la ténacité du PS que l'AVS ou l'assurance-chômage ont pu être mises en place. »

Jacques Tissot,
secrétaire politique

Répartition des charges de l'aide sociale entre les cantons et les communes.
Source : Monitoring de la CSIAS, 2014

d'aide sociale varie fortement selon les communes, les cantons et les régions. De même, les coûts des prestations sont répartis de manière très différente. Certains cantons ont déjà introduit un tel mécanisme, d'autres font entièrement peser les charges sur les communes. C'est pourquoi le PS exige qu'un tel instrument soit introduit partout en Suisse. Ce sera le seul moyen de calmer les esprits quant à l'augmentation des coûts.

Aux yeux du PS, la politique de la Suisse en matière de sécurité sociale doit passer par un chemin progressiste. Ces trois mesures permettront d'ouvrir la voie vers une aide sociale plus moderne et juste. Elles placeront également les personnes concernées au centre des préoccupations tout en fournissant des solutions aux problèmes rencontrés par les autorités. Dans l'immédiat, il est temps d'objectiver un débat qui souffre cruellement d'un manque de clarté et, surtout, de lever notre bouclier contre les diatribes de certains milieux de droite.



« Il est plus nécessaire que jamais de poursuivre la lutte »

ENTRETIEN AVEC STÉPHANE ROSSINI

A L'APPROCHE DU RENOUELEMENT DES CHAMBRES FÉDÉRALES LE 18 OCTOBRE 2015, QUELQUES PARLEMENTAIRES SOCIALISTES ROMAND-E-S ONT ANNONCÉ QU'ILS OU ELLES NE BRIGUERAIENT PLUS DE NOUVEAUX MANDATS. L'OCCASION POUR SOCIALISTES DE LES RENCONTRER AUTOUR D'UN ENTRETIEN SOUS FORME DE RÉTROSPECTIVE DE LEURS ANNÉES PASSÉES SOUS LA COUPOLE ET POUR ÉVOQUER ÉGALEMENT LEUR AVENIR, POLITIQUE OU NON.

Tu as annoncé que tu ne te représenterais pas; quels facteurs ont été déterminants dans ce choix ?

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une décision personnelle, puisqu'en fonction des règles de limitation de mandats, c'était ma dernière législature fédérale.

Après quatre législatures passées sous la coupole fédérale, comment vis-tu cette décision ?

Mes sentiments sont partagés. D'un côté, il faut garantir le renouvellement des élus. 16 ans, c'est donc assez, place aux forces vives ! De l'autre, l'imbrication étroite entre activités professionnelles et politiques dans le domaine des politiques sanitaires et sociales me privera d'un accès direct au processus de décision et au suivi de la mise en œuvre de ces politiques. Il y a donc de ce point de vue une réelle frustration à quitter la scène politique.

Quelles ont été tes plus grandes réussites et déceptions au cours de ta carrière bernoise ?

Avoir évité le démantèlement des prestations de l'AVS durant les années 2000, puis stoppé celui de la 6^e révision de l'AI sont des succès évidents, surtout pour les personnes concernées. Sur mon initiative, nous devrions parvenir à réduire les primes LAMal des jeunes adultes, ce qui soulagera grandement les fa-

milles. Les triples échecs des initiatives sur la santé (2003) et la caisse publique (2007 et 2014) sont des déceptions. De même pour l'initiative UDC du 9 février 2014, qui met la Suisse dans une situation intenable face à l'Union européenne et sera nuisible à notre prospérité.

Quels ont été tes principaux engagements ?

Ils ont concerné d'abord les politiques sociales et la santé, mais aussi la formation ou le fonctionnement du fédéralisme. Mon engagement social constitue le cœur de la solidarité, c'est aussi l'essence de l'engagement socialiste. J'ai vécu le démantèlement des assurances chômage et invalidité et la privatisation partielle du domaine de la santé. La période fut donc difficile. Il est plus nécessaire que jamais de poursuivre la lutte, car l'individualisme et les égoïsmes déteignent dangereusement sur la conception des politiques de solidarité. Et puis, je mentionnerai les quatre années passées à la vice-présidence du parti, qui furent un engagement intense et passionnant.

Ton départ du Conseil national annonce-t-il la fin de ton engagement politique ?

Au 30 novembre 2015, malheureusement oui ! Je n'ai pas d'autre mandat électif et devrai quitter aussi les or-

ganes du parti. Plus tard, on verra. Le Valais m'intéresse. Mais, il faut être au bon endroit, au bon moment !

Sur quels projets souhaites-tu mettre la priorité à l'avenir ?

A 52 ans, je me trouve à un carrefour professionnel, ayant également cessé la plupart de mes activités académiques. Je suis donc ouvert à de nouveaux défis. J'ai six mois pour décider des nouvelles orientations à donner mon existence. Après tant de politique, le défi est plutôt difficile !

Terminer une carrière à Berne sur la présidence du Conseil national, c'est la fin rêvée sous la coupole ?

C'est surtout une magnifique expérience. Après 12 ans d'engagement militant et 2 ans de présidence de commission, c'est une ultime façon de découvrir les innombrables facettes de la vie du Parlement, notamment en matière de relations internationales. Que du bonheur !

Propos recueillis par Gaël Bourgeois

Pour aider à comprendre le démantèlement des politiques publiques : « Rien n'est pire que ceux qui n'ont rien appris et tout oublié ! »

G. Perrin, anc. Prof. de droit UniGE

CV EXPRESS

1993–1999 Député au Grand Conseil (VS)

2007–2012 Vice-président du PS Suisse

1999–2015 Conseiller national

2014–2015 Président du Conseil national

Commission de gestion CN (CdG-N)

Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN (CSSS-N)

La gauche fait le poing

ÉLU-E-S ET MILITANT-E-S DE GAUCHE, SYNDICALISTES, HISTORIEN-NE-S, POLITOLOGUES, JOURNALISTES, LES AUTEUR-E-S DE CE LIVRE VEULENT EXPLIQUER CES TENDANCES RÉGRESSIVES MAIS AUSSI LES COMBATTRE, EN DONNANT UN NOUVEAU SOUFFLE AUX IDÉAUX DE JUSTICE SOCIALE, DE DÉMOCRATIE ET DE LIBERTÉ. ILS FONT DES PROPOSITIONS PRAGMATIQUES ET ORIGINALES.

Le 9 février 2014 est ton point de départ... C'est le résultat de cette votation qui a été le déclencheur ou cette initiative a-t-elle simplement appuyé une démarche préalable ?

L'idée du livre est née bien avant la votation du 9 février 2014, qui a vu l'acceptation de l'initiative de l'UDC sur l'immigration de masse. Mais elle a renforcé mes motivations, en ce sens que comme la majorité des auteur-e-s, je considère que nous traversons une période de régression. Le rejet des migrants n'est pas le seul élément de cette évolution. On peut y ajouter le démantèlement de l'Etat social par les forces conservatrices et le retour d'une idéologie libérale centenaire. Evidemment, les socialistes, les syndicalistes et toutes les forces progressistes doivent inverser cette tendance. Dans cette perspective, les différent-e-s auteur-e-s proposent de nombreuses pistes, à propos de la législation sur le travail, du régime des retraites, de la défense et de la promotion des services publics, de la formation ou encore des relations entre la Suisse et l'Union européenne.

Comment t'es venue l'idée de rassembler tous ces textes ?

Dans un premier temps, j'avais imaginé de traiter moi-même tous les thèmes abordés dans le livre. Mais je me suis assez vite ravisé, en me disant qu'il serait plus judicieux de mettre en évidence les multiples compétences qui existent au sein du PS, des syndicats et d'autres forces de gauche. Dans sa préface, le politologue Pascal Sciarini souligne d'ailleurs ce haut niveau de compétences à gauche. Ce travail collectif a été une aventure passionnante, même s'il n'a pas toujours été facile de faire respecter les lignages et les délais à

une trentaine d'auteur-e-s, dont la plupart sont déjà très occupés !

Comment as-tu choisi les auteur-e-s et les thèmes qui ont ainsi été rassemblés ?

Le choix des auteur-e-s a répondu à des critères précis : leurs compétences, leur capacité d'écriture et leur volonté de faire de ce livre une arme politique. Mais les liens personnels que j'entretiens avec la plupart d'entre eux ont, bien sûr, aussi joué un rôle. Quant aux thèmes, ils se sont pour la plupart imposés d'eux-mêmes : la Suisse dans une économie mondialisée ; les grandes questions sociales ; les services publics et la transition énergétique ; la culture au sens large du terme (éducation, formation, migrations, rapports entre hommes et femmes, évolution des médias) ; et, enfin, quelques transformations structurelles, comme les rapports entre classe ouvrière et classe moyenne dans l'électorat socialiste ou les fusions syndicales. Dans ce travail de découpage du livre, j'ai pu compter sur le soutien permanent de Jean Steinauer, écrivain et historien fribourgeois.

A quel besoin des militant-e-s répond cet ouvrage ?

Au risque de paraître prétentieux, cet ouvrage peut être un instrument important dans la formation des militants, car il aborde de manière approfondie la plupart des thèmes du champ politique, dans une perspective qui dépasse les prochaines élections fédérales. Mais il s'adresse aussi à toute personne soucieuse de comprendre les grands enjeux de notre temps.

Et pour les élu-e-s ?

On peut pratiquement faire les mêmes réflexions que pour les mi-



Agence Bist — Danièle Ludwig

Jean-Claude Rennwald (dir.)
La gauche fait le poing
348 pages, Editions Favre
29.00 frs
ISBN 978-2-8289-1489-9

AUTEUR-E-S

Cesla Amarelle, Elisabeth Baume-Schneider, Samuel Bendahan, Didier Berberat, Arnaud Bouverat, Christian Campiche, Marina Carobbio, Romain Felli, Jean-Pierre Ghelfi, Jean-Claude Hennet, Daniel Lampart, Christian Levrat (postface), André Mach, Pierre-Yves Maillard, Jacques-André Maire, Liliane Maury Pasquier, Philipp Müller, Roger Nordmann, Jean Parrat, Vasco Pedrina, Jean-Claude Rennwald, Line Rennwald, Mathias Reynard, Stéphane Rossini, Jean Christophe Schwaab, Pascal Sciarini (préface), Carlo Sommaruga, Jean Steinauer, Guite Theurilla, Adrian Zimmermann, Rolf Zimmermann

litant-e-s. Même s'ils sont brillants, les élu-e-s ne savent pas tout ! Cet ouvrage leur permettra d'approfondir leurs connaissances sur de multiples sujets qui ne font pas partie de leurs domaines d'intervention privilégiés.

La politique donne souvent l'image d'une grande nébuleuse, ton objectif était-il de clarifier les idées concrètes au travers de textes courts et de propositions formelles ?

Je n'aspire pas à être le grand maître de « l'éducation des masses » ! Mais cet ouvrage a le mérite d'aller plus loin qu'un tract, que des slogans, que la politique au quotidien. En ce sens, il fera certainement œuvre de clarification.

Propos recueillis par Gaël Bourgeois



RECIF : un « corail » d'entraide entre femmes

La solidarité n'existerait plus dans un contexte de xénophobie larvée? Le bénévolat serait relégué aux oubliettes? L'association neuchâteloise RECIF bat en brèche ces poncifs : elle compte sur plus de 160 bénévoles en 2015 et ce chiffre est en augmentation constante depuis 1994, date de sa création. Gérée par une petite équipe professionnelle dynamique et enthousiaste, RECIF ne peut agir que grâce aux forces vives de ses volontaires.

Quel projet motive ces très nombreuses bénévoles à s'impliquer dans l'un des deux centres de RECIF? L'intégration des femmes immigrées et le plaisir de mettre en commun des connaissances, de partager des activités et des moments de convivialité avec des personnes venues du monde entier! Plus de 600 femmes de 85 nationalités fréquentent l'un des deux centres de l'association. Elles suivent des cours de français ou d'alphabétisation, participent à une large gamme d'ateliers, acquièrent des connaissances spécifiques sur les institutions et coutumes suisses, ou encore suivent une formation d'aide-ménagère. De plus, une très large gamme d'activités visant à favoriser les rencontres et les échanges sont proposées : des « cafés blablas » – moments d'échanges informels à thème, des sorties, des repas, des fêtes... L'intégration est vue à RECIF comme un processus très global : elle implique une attitude de compréhension, un pas des membres de la société d'accueil vers les personnes venues d'ailleurs et inclut la tâche, pour les femmes immigrées, de trouver des repères et de reconstruire du sens dans un nouveau contexte, afin de pouvoir ensuite s'y impliquer activement.

Chaque numéro de SOCIALISTES présentera une nouvelle rubrique, mettant en avant une association ou une fondation œuvrant dans un domaine d'activité cher au Parti socialiste. N'hésitez pas à soutenir ces associations, dont les valeurs sociales, de solidarité ou encore d'entraide sont essentielles à la cohésion.



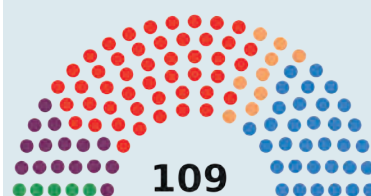
RECIF étend cette approche à son action avec les jeunes enfants des participantes. Accueillis dans chacun de nos centres, ils peuvent tester la vie en groupe et la séparation de leurs mères, communiquer en français et se préparer en douceur à l'entrée à l'école grâce à un programme d'intégration préscolaire.

L'intégration s'ancre également dans la reconnaissance des parcours de vie et des compétences, souvent difficiles à faire valoir après une migration. RECIF a monté une exposition intitulée « Derrière la migrante la femme », soutenue par le Fonds contre le racisme, qui vise à déconstruire les clichés liés à la migration féminine. Un nouveau projet de mentorat entre femmes immigrées démarre également cette année. Après 20 ans, l'énergie reste intacte!

RECIF est soutenue par la Confédération, le canton de Neuchâtel, et les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, par de nombreux autres partenaires dans le cadre de projets spécifiques – dont la Loterie Romande – ainsi que par des dons! N'hésitez pas à soutenir cette association sans but lucratif, non-confessionnelle et apolitique.

Pour vos dons :
Association RECIF, Rue de la Cassarde 22
2000 Neuchâtel, CCP 20-1595-6
www.recifne.ch, Neuchâtel: 2000@recifNE.ch
La Chaux-de-Fonds: 2300@recifNE.ch

LE RÉSULTAT



■ 35,43 % Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE)
■ 26,76 % Parti populaire (PP)
■ 14,84 % Podemos

A un an des législatives espagnoles, les élections régionales en Andalousie, la région la plus peuplée d'Espagne, avaient valeur de test, tant pour les partis traditionnels que pour le nouveau parti anticapitaliste, Podemos, allié du parti grec Syriza.

Le parti populaire (PP) est le grand perdant de ces élections du sud de l'Espagne, tombant à 33 sièges (-17), alors même que le parti socialiste (PSOE) devient le premier parti de la région, en se maintenant à 47 sièges. Podemos, qui visait une place dans le duo de tête, doit se contenter d'une troisième place (15 sièges), dans une région traditionnellement de gauche mais où l'électorat est généralement plus rural et plus âgé, donc moins enclin à des changements « radicaux ».

LA STATISTIQUE

99 %

La droite nous prédit un véritable naufrage économique si l'initiative sur les successions devait passer la rampe le 14 juin prochain. Pourtant ce sont bien 99 % des petites et moyennes entreprises (PME) qui ne seront en rien concernées par cette réforme de la fiscalité successorale. Alors que les exploitations agricoles seront toutes exonérées, sans exception, on voit mal, dès lors, comment cette initiative pourrait mettre en péril la prospérité helvétique. Une fois encore, combattre cette proposition, c'est avant tout défendre les privilèges des plus aisés de notre pays.

Université d'été

DU 6 AU 9 AOÛT, CHANDOLIN (VS)

Inscrivez-vous maintenant !

www.pssuisse.ch/unidete



Soulager les revenus –
renforcer l'AVS

OUI

à la réforme de la fiscalité successorale
le 14 juin 2015

Notre mandant, le syndicat Unia, est le plus grand syndicat de Suisse. Il s'engage pour que ses près de 200'000 membres aient des conditions de travail et des prestations équitables. Suite au renforcement et à la réorganisation du secteur artisanat à Berne, nous cherchons

Un-e responsable du secteur aménagement à 80-100 %

Vos tâches

- > Soutien aux responsables de branches au sein des Régions d'Unia y compris dans la création de réseau avec les personnes de confiance et dans le renouvellement des CCT cantonales et régionales
- > Responsabilité de la gestion des négociations salariales et des négociations quant au renouvellement ou à la mise en place de conventions collectives de travail nationales
- > Elaboration, gestion et coordination de différents projets et de campagnes dans les différentes branches en collaboration avec les secrétaires responsables au sein des régions et des sections
- > Collaboration avec les commissions paritaires
- > Participations aux organes des caisses de pension dans les branches

Votre profil

- > Expérience dans le domaine syndical ou dans une organisation politique
- > Diplômé/e d'une Haute Ecole Spécialisée ou formation jugée équivalente
- > Très bonne capacité d'écriture en langue allemande et française
- > Personnalité cartésienne, orientée objectifs
- > Bonne prestance, bonne habileté dans les négociations et dans la prise de décision
- > Capacité à travailler en équipe, expérience dans la gestion de projets et dans la conduite de personnel seraient un atout
- > La connaissance orale de la langue italienne constituerait également un atout

Notre offre

Unia vous propose une activité variée et riche de sens, comprenant un important potentiel de développement, une grande marge de manœuvre ainsi que des conditions d'engagement modernes. Votre lieu de travail se trouve à Berne.

Etes-vous intéressé/e et prêt/e à vous engager pour relever ce défi ?

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature par voie électronique chez : Kampahire, Andrea Sprecher, asprecher@kampahire.ch. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Madame Sprecher au 044 500 16 09.

<KAMPAHIRE>

www.kampahire.ch

Le chômage des jeunes doit disparaître !

Grâce à des projets d'insertion diversifiés, nous offrons de véritables perspectives aux jeunes qui ne sont pas intégrés dans le monde du travail. Merci de nous soutenir dans cette démarche.

www.oseo-suisse.ch
CCP 30-241785-6



Œuvre suisse d'entraide
ouvrière **OSEO**
Travail et intégration



SPINAS CIVIL VOICES